PROCES VERBAL DU 24 IX 2010

44/2010

SUBVENTIONS A CARACTERE EXCEPTIONNEL

M. MEUNIER présente le rapport.

4L TROPHY

L'association 4 ELANS POUR L'ENT'RAID sollicite à titre exceptionnel une subvention aux fins de participer au 4L TROHY, raid humanitaire à travers le Maroc, dont l'objectif est d'acheminer du matériel scolaire. Une jeune habitante strépiniacoise souhaite y participer. Ce raid aura lieu du 17 au 27 février 2011.

Il est proposé au Conseil d'attribuer à l'association 4 ELANS POUR L'ENT'RAID une subvention exceptionnelle de 1.500 €.

COUPE DU MONDE ELITE DE TRIATHLON

Un Strépiniacois retenu par la fédération française de triathlon pour représenter la France lors des coupes du monde Elite de triathlon qui se dérouleront en Chine le 25 septembre et le 30 novembre 2010 à Ibiza sollicite une subvention exceptionnelle.

Il est proposé au Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € à ce strépiniacois.

M. GAUTRELET demande si la fédération ne contribue pas à ces déplacements

M. BOURGEOIS indique que dans le cas de participations d'amateurs, les déplacements restent à leur charge. Dans le cas présent, compte tenu qu'il s'agit de championnats du monde, il paraît normal d'aider des amateurs particulièrement méritants.

Considérant le projet de participation dans un objectif humanitaire, de l'association 4 ELAN POUR L'ENT'RAID au 4L TROPHY

Le Conseil Municipal, décide à **L'UNANIMITE**,

D'ATTRIBUER une Subvention exceptionnelle de 1.500 € à l'association 4 ELANS POUR L'ENT'RAID.

Considérant la sollicitation d'un Strépiniacois aux fins de représenter la France lors des coupes du monde ELITE de Triathlon se déroulant en Chine.

Le Conseil Municipal, décide à **L'UNANIMITE**,

D'ACCORDER une subvention exceptionnelle de 500 € à ce Strépiniacois.